

SPECIALITE Animation socio-éducative ou culturelle

MENTION Développement de projets, territoires et réseaux

## Formation DEJEPS / 2019 – 2020

Le **DEJEPS** (diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) **spécialité Animation socio-éducative ou culturelle** est un diplôme d'Etat homologué de niveau III. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités socio-éducatives ou culturelles. Il se prépare en alternance et se valide par l'obtention de quatre unités de compétences.

**La spécialité « animation socio-éducative et culturelle » confère à son titulaire les compétences suivantes :**

- Concevoir un projet dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation

**La mention « développement de projets, territoires et réseaux » vise les compétences suivantes :**

- Piloter la mise en place de projets d'animation dans le cadre de valeurs d'éducation populaire
- Soutenir le travail de l'équipe, organiser le travail partenarial, mettre en place des démarches participatives d'éducation populaire
- Organiser la mobilisation des moyens
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe

**Public :**

- animateur de structures animation, jeunesse, sport, sociales
- animateur des équipes de prévention
- coordinateur de services scolaires, animation, jeunesse, sport, vie sociale, CCAS
- directeur de structures (AMSH, centres sociaux, maison de quartier)

**Les épreuves pour obtenir le diplôme :**

- Une évaluation pédagogique suivie d'un entretien
- Un dossier retraçant une expérience de conception et de coordination de mise en œuvre d'un projet + soutenance devant une commission.

**individualisation des parcours**

**Module 1 : Identifier et comprendre son territoire d'intervention, les enjeux, les politiques publiques**

**Module 2 : Etablir les éléments du diagnostic et bâtir un projet d'action**

**Module 3 : Mobiliser les acteurs pour conduire l'action éducative**

**Module 4: Evaluer le projet, mesurer ses effets et impacts sur le territoire ainsi que l'évolution des capacités du public mobilisé sur les actions**

**Spécificités :**

- Démarche interculturelle et participative
- Implication de l'EEDD, du numérique, ...

## CALENDRIER DEJEPS / 2019-2020

Du 13 au 17 mai 2019	Soit 5 jours	Positionnement module 1
Du 27 au 31 mai 2019	Soit 4 jours	module 1
Du 03 au 07 juin 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 17 au 21 juin 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 9 au 13 sept 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 30 sept au 4 oct 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 07 au 11 oct 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 12 au 15 nov 2019	Soit 4 jours	module 1
Du 25 au 29 nov 2019	Soit 5 jours	module 2
Du 16 au 20 déc 2019	Soit 5 jours	module 2
Du 06 au 10 janv 2020	Soit 5 jours	module 2
Du 20 au 24 janv 2020	Soit 5 jours	module 2
Du 24 au 28 fév 2020	Soit 5 jours	module 2
Du 16 au 20 mars 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 30 mar au 3 avr 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 20 au 24 avr 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 04 au 07 mai 2020	Soit 4 jours	module 3
Du 25 au 29 mai 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 08 au 12 juin 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 22 au 26 juin 2020	Soit 5 jours	Module 4
Du 24 au 25 août 2020	Soit 2 jours	module 4
Du 14 au 18 sept 2020	Soit 5 jours	module 4
Du 28 au 30 sept 2020	Soit 3 jours	module 4

**TOTAL**

**107 jours**

**749 heures**

### Dates

Du 13/05/2019 au 30/09/2020  
(Un module par mois hors vacances scolaires)

### Durée de la formation

748 heures en centre  
1435 heures en entreprise  
(équivalent temps plein)

### Lieu de formation

**CAMPUS Léo Lagrange**  
20 Place du Val d'Aran  
31770 COLOMIERS  
05 61 85 05 09  
[midipyrenees@campus-leolagrange.org](mailto:midipyrenees@campus-leolagrange.org)

### Horaires en centre

**9h à 12h30 et 13h30 à 17h**

### Prix pour la formation complète

#### Sur devis

Prise en charge financière possible  
par le Conseil régional

#### → Réunion d'information :

Mardi 11 décembre 2018 – 9h  
Lundi 14 janvier 2019 à 10h  
Lundi 21 janvier 2019 à 14h  
Jeudi 11 avril 2019 à 14h

#### → Clôture des inscriptions :

Vendredi 12 avril 2019

#### → Exigences préalables :

Lundi 15 avril 2019

#### → Sélection des candidats :

Mardi 16 avril 2019